

En partenariat avec le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Crégy-Lès-Meaux, en partenariat avec la CAF de Seine-et-Marne proposent une **aide vacances**.

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière, représentant jusqu'à 90% du coût du séjour, dans la limite de 1 000€, pour partir en vacances dans un **centre labellisé VACAF**. (Liste consultable sur vacaf.org/familles_caf77/avf/centres_agrees)

Conditions :

- Votre quotient familial de Janvier 2022 est inférieur ou égal à 600 €
- Si vous avez un enfant à charge qui bénéficie de l'AEEH, votre quotient familial doit être inférieur ou égal à 1 000 €
- Vous percevez un minima social (RSA, AAH...)
- Vous avez subi un changement de situation familiale et/ou professionnelle

Procédure :

1. Prendre contact avec le CCAS qui transmettra vos informations à la CAF ;
2. La CAF échange avec la structure que vous avez choisie ;
3. La CAF prévient le CCAS du montant de l'aide ainsi que de votre reste à charge ;
4. Le CCAS revient vers vous pour vous informer des éléments ;
5. Si cela vous convient, vous versez un acompte et la réservation est validée, la totalité du solde devant être versée un mois avant le départ.

